

MOULOUD HAMROUCHE CONSTATE L'ECHEC DU PARTENARIAT MAGHREB-EUROPE

"Il y a eu erreur de stratégie"

Invité de la Confédération des cadres de la finance, qui tient son université d'été au siège de la fondation allemande Friedrich Ebert, Mouloud Hamrouche a présenté, hier, une communication sur le partenariat Europe-Maghreb.

Pour l'ancien chef du gouvernement, le Maghreb "archaïque, sous-développé et en régression" n'était pas préparé à un partenariat avec une Europe "développée, moderne et en progression". Il a indiqué que les causes du retard accumulé par les pays maghrébins, qui freinent le partenariat avec l'Europe, sont dues avant tout à des considérations d'ordre politique. "Les économies maghrébines connaissent différentes formes de retard, voire de blocages. Leurs modes de gouvernance sont caractérisés par une faiblesse avérée au niveau des régulations économiques, sociales et financières. Ces régulations se confondent souvent avec une seule régulation autoritaire qui ne s'accorde guère de transparence ou de contrôle. Les systèmes

maghrébins de gouvernance ne parviennent pas à arrêter la reproduction des injustices et des passe-droits, malgré leur effort méritoire pour éradiquer les violences meurtrières et instaurer un contrôle musclé de leur population. Il ne faut pas se méprendre, la cause principale des déboires ce sont des choix politiques et des refus de la comptabilité politique.

Pour toutes ces raisons, le Maghreb n'était pas objectivement préparé à un tel partenariat avec l'Europe. Il y a eu erreur de stratégie", a expliqué Mouloud Hamrouche au cours de son intervention.

Selon lui, ce partenariat a échoué car "l'accord de Barcelone n'a pas pu identifier tous les problèmes et mettre en place les mécanismes nécessaires à leur



prise en charge". "La politique et l'économie ont une chose en commun, c'est la sanction. Dans une entreprise économique, la faute est sanctionnée par le marché, en politique, par le retournement d'une opinion publique et la sanction des urnes. Malheureusement, au

Maghreb la tendance est au rejet de cette sanction", ajoutera-t-il. Malgré ce constat négatif, Mouloud Hamrouche a plaidé pour un renforcement du partenariat à condition de "risquer, réorganiser et changer afin que le progrès bénéficie à tous".

T. H.

RECONNAISSANT QUE L'UGTA A BEAUCOUP PERDU DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

Sidi Saïd veut "réinvestir" l'éducation

Le secrétaire général de l'UGTA a plaidé pour une représentation syndicale forte et revendicative dans le secteur de l'éducation. Cette déclaration a été faite par Abdelmadjid Sidi Saïd à l'adresse des délégués syndicaux au troisième congrès de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), qui a ouvert hier ses travaux au niveau de la Mutuelle des travaux publics de Zéralda.

Le premier responsable de la Centrale syndicale, qui a affiché sa satisfaction au lendemain de la décision prise par le gouvernement de "régler définitivement la problématique des arriérés de salaire de 30 000 travailleurs", a reconnu implicitement que la FNTE a perdu beaucoup de terrain dans le domaine de la revendication syndicale. C'est à partir de ce constat qu'il a invité les 500 délégués syndicaux à "faire de ces assises un moment important", leur rappelant que "la durée des travaux ne sera que de deux jours mais la responsabilité sera longue de trois jours".

En d'autres termes, Abdelmadjid Sidi Saïd, qui a retrouvé en la circonstance les verves d'un discours syndical, a mis l'accent sur la nécessité "d'être une direc-

tion nationale de la FNTE capable de défendre les intérêts des travailleurs et prendre en charge leurs préoccupations".

"Votre grille de salaire sera révisée"

L'importance d'une élection à bulletin secret de la nouvelle direction de la FNTE constitue aux yeux de Sidi Saïd un gage important, qui offrira aux représentants des travailleurs l'opportunité de disposer d'une légitimité à même de leur permettre d'affronter les échéances prochaines. Un vœu exprimé en présence du ministre de l'Education, Boubekour Benbouzid, qui a indiqué pour sa part avoir "une relation particulière avec l'UGTA", rappelant qu'à l'époque où il était enseignant, il était "syndiqué au sein de l'UGTA".

L'intervention du numéro un de la Centrale syndicale revêt un caractère particulier dans la mesure où il a évoqué à la fois les problèmes internes à son organisation et les questions sociales de l'heure. Pour ce dernier chapitre, il a rappelé aux délégués syndicaux que les dernières augmentations salariales décidées au profit des travailleurs de la Fonction publique, dont le secteur de l'enseignement, étaient peu

par rapport à la cherté de la vie. A ce titre, il dira : "A travers la grille de salaires qui sera révisée à compter de 2007, vos salaires seront revus à la hausse."

Cette révision, faut-il le rappeler, interviendra une fois que "le statut de la Fonction publique sera promulgué et les statuts particuliers définis". "A partir de là, vous serez touchés par une revalorisation de votre salaire", a souligné Sidi Saïd, indiquant au passage que "les travaux des ateliers débiteront en 2007 et qu'il y aura entre 350 et 400 statuts particuliers", en ajoutant : "Notre souhait est de voir le statut de l'enseignant revalorisé tant dans sa dimension humaine qu'intellectuelle."

"Plus de place à l'hypocrisie syndicale !"

Les propos lors de cette sortie organique du secrétaire général de l'UGTA, la première depuis la rentrée sociale, supposent plusieurs lectures.

En effet, à travers ce congrès de la FNTE, Abdelmadjid Sidi Saïd a tenté de transmettre plusieurs messages.

En premier lieu, il a mis le doigt sur l'importance du principe de l'élection d'une structure syndicale et les causes qui peuvent d'écouler d'un

déficit d'une légitimité pour des structures aussi importantes comme l'UGTA. En second lieu, il a mis en garde ses détracteurs (sans les nommer), leur rappelant que "l'hypocrisie syndicale n'a pas de place à l'UGTA", ou encore "celui qui veut dire des choses, il n'a qu'à les dire en face". Il a appelé à "la consultation de la base syndicale, à la respecter et éviter de se couper d'elle". "Il faut être près de la base et l'écouter et même si on est insulté, il faut l'accepter. J'accepte la critique et l'insulte mais jamais je n'admettrai l'hypocrisie ou le mépris syndical vis-à-vis d'un autre syndicaliste. Il faut avoir le courage de faire la critique publiquement et dire la vérité en face. L'UGTA est fondée sur le principe de la solidarité syndicale, il faut conforter ce choix et le capitaliser", a-t-il martelé.

Une transition toute trouvée pour l'intervenant qui a réitéré son choix pour "le dialogue", soulignant que "la confrontation pour la confrontation n'a rien apporté", soulignant : "Personnellement, je rejette le populisme syndical." C'est dans ce cadre qu'il dira : "Les salaires impayés seront réglés définitivement", soulignant que "le coût sera de 200 milliards de centimes".

Abder Bettache

REVALORISATION ANNUELLE DES PENSIONS DE RETRAITE

La FNTR revendique un taux de 6% pour tous les retraités

La Fédération nationale des travailleurs retraités (FNTR) revendique une revalorisation des pensions et allocations de retraite à hauteur de 6%, ce qui permettra à tous "les retraités qui ne sont pas touchés par les mesures présidentielles, autrement dit, ceux qui perçoivent une pension supérieure à 10 000 DA partageront la joie de leurs camarades, heureux bénéficiaires des décisions du président Bouteflika".

Cette demande est formulée dans le rapport moral et d'activité que la FNTR présentera aujourd'hui aux membres de la commission exécutive fédérale à l'occasion de la tenue de sa troisième session. Ainsi, après avoir rappelé que "la proposition annuelle de revalorisation des pensions et allocations de retraite qui devait être, selon la loi, adressées avant le 1er mai de chaque année au ministre du Travail chargé de la Sécurité sociale par le conseil d'administration de la CNR (...) et les taux avancés de 8% et 2%", le secrétariat fédéral de la FNTR a lancé un appel au ministre de tutelle pour fixer un taux unique "raisonnable mais consistant pour l'ensemble des pensions de retraites".

Or, lors de la réunion du 29 août dernier, le conseil d'administration de la CNR a proposé un taux de revalorisation de 4%. "Le secrétariat fédéral, qui a estimé ce taux insignifiant, considère, compte tenu des ressources supplémentaires et non encore budgétisées attendues à la suite de la décision d'augmenter les salaires dans la Fonction publique et dans les entreprises économiques, que l'enveloppe de 3 milliards de dinars pouvait sans risque être dépassée sachant, en outre, que tous les retraités qui ne sont pas touchés par les mesures présidentielles bénéficieront d'une revalorisation raisonnable de 6%", lit-on dans le document.

Dans un autre registre, dans le document de la FNTR, il est écrit que "la mesure prise en faveur des allocataires n'est pas celle qui était attendue".

Autrement dit, selon la même source, "au lieu de les faire bénéficier du relèvement à 10 000 DA, seuil qui, selon le discours politique, doit désormais être consacré comme minimum de pension, l'article 29 de la loi de finances fait état d'une indemnité complémentaire mensuelle (ICAR) dont le montant oscille entre 10% et 50%, en fonction du niveau de l'allocation perçue et selon un barème fixé par voie réglementaire". "Pourtant, le président de la République a été sans équivoque dans ses propos, en proclamant qu'aucun retraité ne devra désormais percevoir moins de 10 000 DA et il a évoqué, à titre d'exemple, les pensions servies d'un niveau ridicule égal à 2 000 DA. Mais la sémantique utilisée par l'administration chargée de traduire dans les faits les décisions du président Bouteflika, fait une différence entre le retraité qui perçoit entre 7500 DA et 10 000 DA et celui dont le montant de l'allocation varie entre 1 000 DA et 7 500 DA. Autrement dit, ceux qui ont le revenu le plus bas ne seront pas concernés par le relèvement à 10 000 DA. Ce qui est une aberration", lit-on dans le rapport de la FNTR.

A. B.